## الجمهورية الجزائرية الديمقر اطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

وزارةالاتصال



Etablissement Public de Radiodiffusion Sonore

Direction des Moyens Généraux.

N°:...2..../SDAGS/DMG/2021.Alger

#### **LETTRE DE CONSULTATION**

**Procédure**: Consultation pour présentation d'une offre.

<u>Publication</u>: Site web de la Radio Algérienne: (https://www.radioalgerie.dz/news/fr/consultations)

Objet: Travaux de réhabilitation des studios radio au palais des nations.

Dans le cadre de la consultation citée en objet, la Radio Algérienne vous invite de bien vouloir lui transmettre votre meilleure offre de prix et délais de réalisations pour ce qui suit:

 Travaux de réhabilitation des studios radios au palais des nations (club des pins) dont le descriptif est détaillé en annexe (PAGE N°5).

#### 1. MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Votre offre devra nous parvenir à l'adresse suivante:

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA RADIODIFFUSION SONORE

Commission d'ouverture des plis

Bureau d'ordre général 8<sup>ème</sup> étage, 21 Bd des Martyrs, Alger-Algérie

Consultation n° 08/2021, ayant pour objet

«Travaux de réhabilitation des studios radio au palais des nations »

«NE PAS OUVRIR»

A l'intérieur de l'enveloppe, le prestataire devra fournir en double exemplaires :

- 1. Devis descriptif et quantitatif des travaux ;
- Une copie de la carte fiscale ;
- 3. Une copie du registre de commerce ou carte professionnelle d'artisan ;
- 4. Copies des attestations de bonne exécution dans des travaux similaires.

Votre proposition devra nous parvenir le : 2 1 AVR. 2021 à 14h00.

## 2. Evaluation des offres :

## A. Evaluation des offres techniques (60 points)

Les offres jugées recevables seront évaluées techniquement selon le barème de notation suivante :

a)Certificat de qualification et classification professionnelle : (note maximale 10 points).

Toute entreprise présentant un certificat de Qualificatif et Classification Professionnelle comme activité principale en bâtiment sera notée comme suit :

## b)Références de l'entreprise (note maximale 10 pts) :

- -Pour chaque projet similaire réalisé par le soumissionnaire, l'entreprise bénéficiera de deux (02) points.
- -La note maximale à accorder pour les références est fixée à dix (10) points représentant (05) projets similaires achevés et réceptionnés définitivement.
- -Le soumissionnaire doit présenter des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages ou des PV de réception définitive des travaux.

#### c) Délai d'exécution (note maximale 40 points) :

Le soumissionnaire classé en première position du point de vue du délai le plus court, bénéficiera d'une note de quarante (40) points.

La note de délai appliquée aux propositions des autres soumissionnaires sera déterminée selon la formule suivante :

$$N = 40 x \frac{D\'{e}lais minimum}{D\'{e}lais propos\'{e}}$$

#### Note éliminatoire :

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note égale ou supérieure à 30 points seront déclarés retenus techniquement et leur offre financière est prise en considération.

NB: au-delà de 30jours l'offre est rejetée

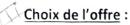
#### **B.**Evaluation des offres financières (30point) :

Après l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires pré qualifiés seront examinées. La commission d'évaluation des offres vérifiera que :

- ✓ Le soumissionnaire a mis des prix à tous les postes prévus du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif estimatif.
- ✓ Les calculs des opérations arithmétiques sont corrects.
- ✓ Les prix unitaires des bordereaux et devis quantitatif et estimatif sont concordants. En cas de discordance, le Service Contractant prendra en compte les prix exprimés en toutes lettres au bordereau des prix unitaires et corrigera l'offre du soumissionnaire en conséquence.
  - Offre la moins disante......30 points
     Parmi les offres jugées techniquement recevables, l'offre la moins disante recevra une note de 30 points, les autres seront notées suivant la formule ci-après :

$$N = 30x \frac{OMD}{OS}$$

- N = Note de l'offre considérée, OMD = Montant en DA de l'offre la moins disante retenue.
- OS = Montant en DA de l'offre proposée par le Soumissionnaire



Au terme du processus d'évaluation des offres techniques et des offres financières indiqué ci-dessus, le service contractant retiendra l'offre « Economiquement la plus avantageuse », soit, celle ayant obtenue le plus grand nombre de points lors de l'addition de sa note Technique et Financière. En cas d'égalité de points, le choix sera porté sur l'offre ayant obtenu la meilleure note technique.

# Pénalité financière de retard

Conformément aux dispositions de l'article 147 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, en cas de non-exécution du présent marché dans les délais prévus, le soumissionnaire encourt une pénalité de retard dont le montant est déterminé par application de la formule ci-après :

P: Montant des pénalités de retard ;

M : Montant de la facture en toutes taxes comprises ;

D: Délais d'exécution prévus dans le présent marché;

N: Nombre de jours de retard.

Dans le cas où le soumissionnaire ne remplit pas ses obligations, la Radio Algérienne se réserve le droit de demander un dédommagement sur le préjudice causé.

### Le Directeur des Moyens Généraux



#### Copies pour info:

Monsieur le Président de la Commission d'Ouverture des plis et d'Evaluation des Offres ;

Bureau d'ordre général.

Annexe

Tableau descriptif quatitatif des travux de réhabilitation des studio radio du palis des nations

n°	Désignations	Unité	Quantité	P unitaire	Total
1	Dépose de revêtement sol et évacuation à la décharge publique	m²	30		
2	Fourniture et pose de chape en ciment légérelment armés y compris toutes sujéstions de mise en œuvre	m²	30		
3	Fourniture et pose de revêtement sol en faux parquet stratifié en PVC y compris couche de contrebalancement, baguettes de finition nécessaires et toutes sujétions de mise en œuvre	m²	155		
4	Fourniture et pose de plinthe périphérique en PVC assortie au sol y compris toutes sujétions de mise en œuvre	m²	120		
5	Fourniture et pose de faux plafond en permacoustic en laine minérale, posé sur ossature en galvanisée prélaquée en blanc y compris toutes sujétions de mise en œuvre	m²	90		
6	Application de peinture satinée en deux (02) couches croisées sur mur y compris toutes sujétions de mise en oeuvre	m²	230		
7	Application de vernis sur blac porte simple en bois y compris toutes sujétions de mise en œuvre	U	13		
8	Application de vernis sur blac de porte à deux vantaux en bois y compris toutes sujétions de mise en œuvre	U	1		
9	Fourniture et pose de spot encastrable pré-laqué en blanc à 02 lampes y compris filerie, branchement et toutes sujétions de mise en œuvre	U	25		
10	Fourniture et pose de spot encastrable pré-laqué en blanc à 01 lampe y compris filerie, branchement et toutes sujétions de mise en œuvre	U	17		